

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-60Item](#)[Marie Moret à Charles de Quéker, 10 juillet 1899](#)

Marie Moret à Charles de Quéker, 10 juillet 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[10 juillet 1899](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Quéker, Charles de](#)
Lieu de destination18, rue du Lombard, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméÀ propos de la constitution de collections du *Devoir* dans les bibliothèques : Marie Moret demande à Charles de Quéker s'il connaît une bibliothèque de Bruxelles, mais aussi de Liège ou d'Anvers, qui pourrait offrir un asile sûr à une collection du journal *Le Devoir*, dont les « Documents biographiques de J.-B. A. Godin » contiennent des enseignements importants.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Lieux cités

- [Anvers \(Belgique\)](#)
- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Liège \(Belgique\)](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (431r, 432v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilstère de Guise

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Gauche Familistère
10 juillet 1899

à Monsieur Ch. F. Querlet
à Bruxelles
Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous
écrire il y a un an, le 12
juillet. Aujourd'hui, je
viens, au nom de l'intérêt
que vous portez au bien social,
vous prier de me donner si
possible les renseignements
suivants :

"Le Deraï", nous l'avre
cette compris, est du nombre
de ces organes d'études qui se
placent à peu près complète-
ment en services gratuits.
Avez-ils y consigné (dans les

Documents pour une biographie
complète de J. B. A. Gauche des
enseignements sociaux de
première utilité parce qu'ils
reposent sur des faits et sont
ainsi les plus propres à
calmer les imprudences et à
éclairer les efforts, je m'apprê-
-au point de vue de l'œuvre
à placer les services gratuits
du Deraï dans les bibliothé-
ques (au de villes ou de
Chambres de Commerce, etc.)
où la feuille puisse trouver
un asile sûr, être recueillie
et conservée pour l'usage
du public.

J'ai donc recours à votre
bonté, Monsieur, pour
savoir si un tel asile pour-
rait être offert au Deraï,
à Bruxelles ? Si oui, nous
voudrions bien m'en donner

l'adresse. J'y ferois
desormais, servir le service
régulièrement, et au moins
depuis le numéro de
Janvier dernier.

A'il vous étoit
passé, en autre
Monsieur, de me fournir
une telle adresse pour
Liège, Anvers, etc....
je vous serais extrêmement
obligée.

Veuillez agréer,
Monsieur, avec mes
remerciements anticipés
pour votre réponse et
mes excuses pour
abuser ainsi de votre
temps, l'expression de
mes sentiments les

plus distingués
M^{lle} J. B. A. Godeau

ou Familier

Guise

(Aime)